

5. Faites parvenir au comité une copie de toute communication qui a porté l'ordre à des agents ou commis de la banque de Montréal, ou qui a été prise par eux ou quelques-uns d'eux pour un ordre, de refuser, sauf en encaissement, les billets de banques qui payaient en numéraire.

6. Comment la situation commerciale en octobre et en novembre a-t-elle influé sur les escomptes et les dépôts de la banque de Montréal, dans la province d'Ontario ?

7. Quels étaient le montant des escomptes et le montant des dépôts de la banque de Montréal en Ontario, les 15 et 31 octobre et le 15 novembre dernier ?

8. Quelle somme la banque de Montréal s'est-elle trouvée avoir en numéraire, le premier jour de janvier et de juillet, depuis cinq ans, et dans quelle proportion cette somme était-elle avec le montant de la circulation et des dépôts de la banque ?

9. Quels sont les termes et conditions auxquels les banques règlent leurs balances entre elles ?

10. Quel effet l'acte de la dernière session, qui pourvoit à l'émission de billets provinciaux, a-t-il eu, selon vous, sur le commerce de banque et les intérêts généraux du pays ?

11. Quelle serait, selon vous, la législation la plus propre à prévenir le retour de crises semblables et à doter le pays de systèmes de cours monétaire et de banque sûrs et appropriés aux besoins de son commerce ?

*Réponses de M. Paton, directeur-général de la banque de l'Amérique Britannique du Nord.*

1. Quelle était la situation commerciale de la province d'Ontario, entre le 1er septembre et le 15 octobre dernier ?

*Rép.*—Généralement parlant, le commerce n'était pas satisfaisant. Il y avait surabondance d'importations, spécialement de marchandises sèches ; et les prix de ces dernières avaient subi une grave diminution. Les spéculateurs sur les céréales avaient fait de lourdes pertes ; les Etats-Unis avaient cessé presque toutes demandes de bois manufacturé, dont il restait de vastes approvisionnements en la possession des fabricants et aux Etats-Unis. Pour les cultivateurs, leur situation était prospère en somme ; les prix élevés qu'ils avaient pour leur blé et leur orge, et la belle qualité du grain, compensaient la faiblesse imprévue du rendement, qui était dans plusieurs districts au-dessous de la moyenne ordinaire.

2. Quelle fut la situation commerciale pendant le reste d'octobre et jusqu'au milieu de novembre ?

*Rép.*—Depuis le 15 octobre jusqu'à la mi-novembre, le commerce se relentit beaucoup et en quelques endroits l'embarras financier fut très-sérieux.

3. Quelles sont les causes qui ont concouru à produire la perturbation monétaire et le malaise commercial qui se sont fait sentir pendant le temps indiqué dans la question 2 ; ces causes ont-elles été aggravées ou atténuées par des circonstances spéciales, et quelles sont ces circonstances ?

*Rép.*—La faillite de la banque Commerciale, le retrait subit des facilités qui étaient accordées à ses nombreux clients, et le dérangement apporté à la situation financière de ceux qui avaient des comptes avec elle et des porteurs de ses billets, étaient des causes bien suffisantes par elles-mêmes pour produire beaucoup de malaise dans les affaires et une grande perturbation monétaire. Elles furent encore aggravées par la faillite de plusieurs maisons de commerce, par la baisse des céréales en Angleterre, et surtout par la panique temporaire occasionnée par la suspension de la banque Commerciale ; cette panique eut pour résultat une course sur les bureaux de quelques banques d'Ontario, dont les engagements étaient mal proportionnés avec leurs ressources disponibles, et qui, pour leur propre protection et par prudence, durent diminuer leurs escomptes et augmenter leurs facultés. La confiance revint quant on vit ces banques satisfaire aux demandes de remboursement et le gouvernement annoncer publiquement que les billets de toutes les banques de la province, à l'exception de ceux de la banque du Haut-Canada et de la Commerciale, seraient reçus en paiement des impositions.

4. Quel effet a eu la crise sur la conduite ou les opérations de la banque d'Ontario, à en juger d'après le montant des escomptes effectués par elles avant et depuis ?